COMMUNIQUÉ

Jeudi 28 avril journée mondiale de la sécurité et la santé au travail

Le **SNPTES** s'associe à la thématique proposée par l'Organisation internationale du travail qui est **d'agir ensemble pour instaurer une culture positive de la sécurité et de la santé**. L'Organisation internationale du travail rappelle que :

- ➔ **Le dialogue social** contribue à améliorer les politiques et les stratégies de sécurité et santé au travail, mais il est également essentiel pour susciter l'appropriation et l'engagement, facilitant de ce fait une mise en œuvre rapide et plus efficace.
- ➔ Sur le lieu de travail, **une forte culture de sécurité et de santé** au travail est une culture où le droit à un milieu de travail sûr et salubre est valorisé et promu par la direction et par les agents.
- ➔ Une **culture positive** de la sécurité et de la santé **repose** sur l'**inclusion**, avec la **participation significative de toutes les parties** à l'amélioration constante de la sécurité et de la santé au travail.
- ➔ Sur un **lieu de travail doté d'une forte culture de SST**, les agents se sentent à l'aise pour s'inquiéter ouvertement des risques ou des dangers éventuels en matière de sécurité et de santé au travail, et la direction collabore de façon proactive avec eux pour trouver des solutions adaptées, efficaces et durables.

Cela nécessite une **communication franche** et un **dialogue** fondé sur la **confiance et le respect mutuel.**

Pour le SNPTES, l'application de la loi de transformation de la fonction publique qui prévoit notamment, en 2023, la suppression des CHSCT ne va pas dans le sens d'une amélioration du dialogue social en matière de sécurité et santé au travail.

Le SNPTES sera extrêmement vigilant lors de la mise en œuvre de cette réforme. Il mettra tout en œuvre pour développer une culture positive de la sécurité et de la santé.

Choisy-le-Roi, le 28 avril 2022

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62 - Fax : 01 48 84 11 10
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : https ://www.snptes.fr - Espace de discussions : https://forum.snptes.fr